

**Zeitschrift:** Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles  
**Herausgeber:** Cercle vaudois de généalogie  
**Band:** 28 (2015)

**Buchbesprechung:** Nos lectures

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Nos lectures**



## Revue *A Suivre...* : Architectes vaudois de la fin 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle

Soucieuse de l'avenir de certains bâtiments de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la section vaudoise de Patrimoine suisse, a édité, grâce à la collaboration des Archives de la Construction Moderne de l'EPFL, une série d'articles sur les architectes de cette période riche en architecture.

Par ces articles, la section veut inciter tous les milieux de la construction qui, pour une raison ou pour une autre, envisagent la démolition ou la transformation des témoins de cette période marquée par un développement architectural important, à bien mesurer leur décision avant de la mettre à exécution. Ce patrimoine ne doit pas disparaître car il fait la richesse de nos villes, de nos villages et de nos campagnes. La démolition d'un bâtiment ou d'une partie de sa substance est un acte irréversible et une perte définitive.

Au début de l'année 2012 une maison du début du 20<sup>ème</sup> siècle du grand architecte de cette période, Francis Isoz, a été démolie à Lausanne malgré nos interventions jusqu'au Tribunal Fédéral, qui a rejeté notre recours. Cette maison de la rue de La Gare 39 avait la particularité d'avoir été construite pour un médecin qui

pratiquait dans la même maison que son domicile tel que ce fut la coutume à cette époque. Ce témoin a disparu irrémédiablement.

La période de la fin du 19<sup>e</sup> siècle au début du 20<sup>e</sup> siècle est d'une grande richesse architecturale dans notre canton et plus particulièrement sur l'Arc lémanique en plein essor touristique et économique. Si les bâtiments majeurs tels que les hôtels, les immeubles administratifs et officiels sont aujourd'hui classés « Monuments historiques » et sont protégés, d'autres constructions de moindre importance sont certes portées à l'inventaire, mais notées en catégorie « 3 » leur protection n'est pas assurée puisque la définition de cette catégorie est exprimée au conditionnel. La définition « ces bâtiments devraient être conservés », laisse beaucoup de liberté d'interprétation.

Afin de mettre en évidence ce riche patrimoine, et grâce à notre collaboration avec les « Archives de la construction moderne » de l'EPFL et plus particulièrement avec M<sup>me</sup> Joëlle Neuenschwander-Feihl, historienne de l'architecture, nous avons souhaité publier une série d'articles sur les principaux architectes de cette période.



Depuis janvier 2012 nous avons publié, dans notre bulletin «A Suivre» paraissant trois fois par année, les architectes :

- Eugène Jost, (1865-1946) dans nos numéros 56 de janvier 2012 et 57 de mai 2012.
  - La dynastie des Cugnet (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s.) dans notre numéro 58 de septembre 2012
  - Francis Izos (1856-1910) dans nos numéros 59 de janvier 2013 et 60 de mai 2013
  - Alphonse Laverrière (1872-1954) dans nos numéros 61 de septembre 2013, 62 de février 2014 et 63 de mai 2014 pour ses parcs et jardins.
  - Archives de la Construction Moderne ACM dans notre numéro 64 de septembre 2014
  - Georges Epitoux (1873-1957) dans nos numéros 65 de janvier 2015 et 68 de mai 2015
  - Gustave Falconnier (1845-1913) dans notre numéro de mai 2016
- Toutes ces publications sont possibles grâce à la précieuse collaboration de des ACM, de M<sup>me</sup> Catherine Schmutz-Nicod, historienne des monuments et Jean-Daniel Chavan, photographe.

Ces publications sont accessibles sous :

<http://www.sapvd.ch/Pages/Publications-A-Suivre.html>

Afin d'exprimer notre reconnaissance pour cette précieuse collaboration, nous avons ouvert nos colonnes aux ACM (Suivre n° 64 de septembre 2014) afin de leur permettre de présenter leur travail.

Les ACM ont aussi été honorées par notre « Distinction vaudoise du patrimoine 2016 ». Cette distinction décernée tous les deux ans, veut mettre en évidence des restaurations remarquables ou des actions en faveur de la conservation du patrimoine vaudois.

Les distinctions attribuées à ce jour :

- |      |   |
|------|---|
| 2007 | Choeur de l'église de Dailens                 |
| 2008 | Salle de spectacle de Renens                  |
| 2010 | Conjointement à l'ABVL et à la CGN            |
| 2012 | Château de la Roche à Ollon                   |
| 2014 | Guide architectural et paysager de Lavaux     |
| 2016 | Archives de la Construction Moderne de l'EPFL |

Denis de Techterman  
président SAPVD



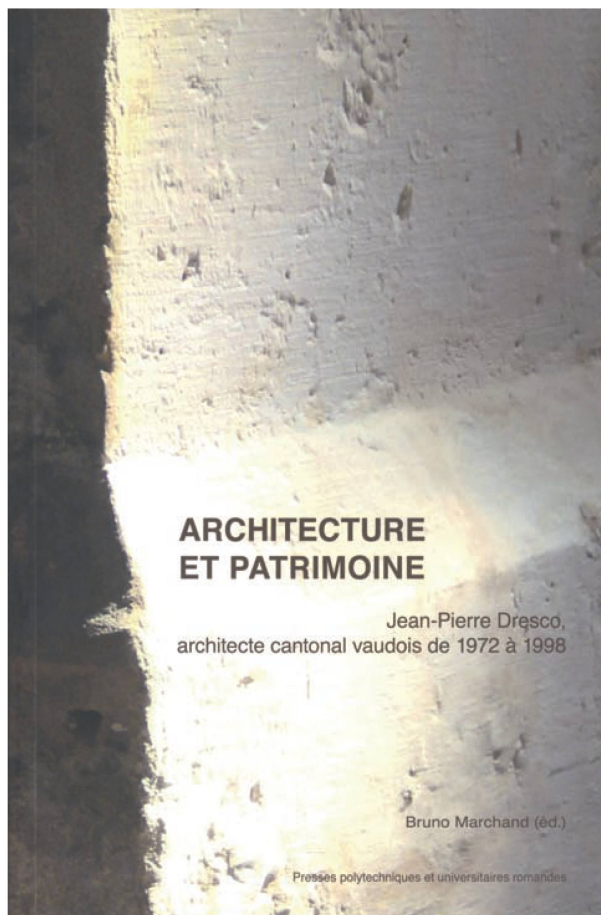


**MARCHAND, Bruno (dir.), *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, Presses polytechniques et universitaires romandes : Lausanne, 2015, 351 p.**

L'ouvrage *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998* est le fruit d'un travail collectif réalisé sous la direction de Bruno Marchand, professeur ordinaire à l'EPFL.

Le parcours, le travail, la pensée et les principaux instants de Jean-Pierre Dresco y sont étudiés avec une focale mise sur la période comprise entre 1972 et 1998, années de sa fonction d'architecte cantonal.

L'ouvrage est tripartite. La première partie s'attache aux années de formation de Jean-Pierre Dresco ainsi qu'à ses premières expériences professionnelles vouées à la planification et à l'architecture hospitalière entre le Tessin (hôpital de Mendrisio, 1962) et Lausanne (1967-1969). Jean-Pierre Dresco y est abordé dans le contexte singulier de son temps qui se caractérise par la remise en question de la modernité par toute une génération d'architectes. Cette dernière vise, pour le métier, des approches nouvelles dont témoigne notamment la refonte de l'enseignement de l'EPUL (Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne) dès les années 1957. L'enseignement passa d'une tradition issue des Beaux-Arts (travaux de copie, vocabulaire tiré des Beaux-Arts), incarnée par Jean Tschumi, à une vision nouvelle de l'architecture, soutenue par Jacques Favre, exigeant pour elle un pragmatisme rationnel et moins formel. Ce changement se traduit au plan académique par la création d'un nouveau plan d'étude, confié dès 1955 à Hans Brechbühler. Ce travail de réforme vise à renforcer le système polytechnicien, à dédoubler les exercices pour travailler en plus petit groupe sous forme d'atelier et à fragmenter la structure verticale des études



– qui se déroulaient parfois sur 12 semestres – pour une approche plus horizontale et plus courte.

La seconde partie est consacrée aux diverses activités de l'architecte dans sa qualité d'agent de la fonction publique dès 1969 et ceci jusqu'en 1972; d'abord oeuvrant au sein du Service de la santé publique en tant qu'architecte conseil et adjoint technique du chef de service, puis en tant qu'architecte cantonal et chef

du Service des bâtiments du Département des travaux publics vaudois. L'aboutissement de ce cheminement professionnel scellera définitivement son engagement dans la fonction publique dès septembre 1972. Cette période qui court jusqu'en 1998(?) fut le temps des chantiers «pharaoniques» tels que l'Exposition nationale suisse (1964), l'Université de Lausanne-Dorigny (UNIL) et le nouveau Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV). Les qualités naturelles et la personnalité de Jean-Pierre Dresco lui valurent d'être la personne de circonstance dans une époque qui nécessitait une rigueur scientifique nouvelle emprunte de pluridisciplinarité, qui devint sa marque de fabrique. Ses compétences furent mises à profit avec succès dans un autre type de chantier qui consistait en la refonte administrative et organisationnelle du nouveau Service des bâtiments. La promotion d'une dialectique entre l'architecture, l'archéologie et l'histoire fut un de ses chevaux de bataille faisant de ces disciplines un champ large permettant d'appréhender l'art de bâtir, de conserver et de restaurer.

La troisième et dernière partie étudie Jean-Pierre Dresco en relation avec son travail de maintenance du patrimoine immobilier cantonal avec peut-être comme point d'orgue la restauration de la cathédrale de Lausanne, celle de l'abbaye cistercienne de Bonmont et le château de Chillon. Cependant, il supervisa également de grands chantiers qui faisaient suite à des concours d'architecture comme, parmi d'autres, les archives cantonales vaudoises (1980), la réaffectation de la caserne de Lausanne (1980), la construction du Tribunal cantonal (1980), le gymnase de Nyon (1984), la prison pour femmes de Lonay (1985), l'îlot Riponne-Tunnel (1987), etc. À ceci s'ajoutent diverses réalisations architecturales n'ayant pas fait l'objet de concours d'architecture dans des domaines variés tels que le scolaire et l'éducatif, le pénitentiaire, le culturel et l'administratif.

L'ouvrage se penche encore sur la restauration des cures, considérées probablement à tort comme un travail d'architecture mineur – ce qui en garantit leur état de conservation comme proche de l'origine – mais qui offrit de ce fait à Jean-Pierre Dresco la possibilité de les utiliser comme un formidable champ d'expérimentation au niveau de la restauration de bâtiments anciens.

Finalement, en guise de conclusion, relevons une entrevue animée par deux des auteurs de l'ouvrage collectif qui convient Jean-Pierre Dresco et Emmanuel Ventura, architecte cantonal depuis 2012, à échanger sur deux périodes différentes de l'architecture et leurs réalités respectives.

Ce travail collectif présente l'avantage de dresser le profil d'une évolution de l'architecture dans son contexte suisse latin du xx<sup>e</sup> siècle au travers d'une monographie. Ainsi, le parcours singulier et particulier se fait témoin d'une époque, d'un courant de pensée et de mutations. On peut relever la qualité rédactionnelle ainsi que la pertinence scientifique des propos que l'efficacité de l'appareil paracritique vient étayer. Assurément, ce travail fouillé vient augmenter la connaissance des architectes et de l'architecture vaudoise.

Si une remarque nous est permise, il aurait été judicieux de pouvoir bénéficier d'un tableau diachronique présentant de manière synthétique les jalons essentiels de la vie professionnelle et privée de Jean-Pierre Dresco (une brève allusion est faite à sa vie privée en début d'ouvrage).

Le collectif d'auteurs nous présente donc ici un travail utile et plaisant à lire pour toutes les personnes intéressées à l'architecture en général et à l'histoire de cet art en particulier.

Simon Lager

IMHOF, Gilles, *Portraits des familles vaudoises, des chiffres pour les décrire*, étude statistique du Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), [Lausanne] : SASH : Stat VD, 2015, 52 p.

Qu'entend-on, aujourd'hui, par « famille vaudoise » ? Quel est le modèle familial dominant de nos jours ? Quelle évolution la famille a-t-elle connue ces dernières années, et comment va-t-elle probablement évoluer à l'avenir ? Quelle implication l'arrivée d'enfant(s) a-t-elle sur un ménage, d'un point de vue financier, organisationnel ou en termes de besoins ?

Autant de questions qui, avec bien d'autres encore, trouvent réponse dans la publication intitulée *Portrait des familles vaudoises – Des chiffres pour les décrire*, publiant les résultats de l'enquête fédérale sur les familles et les générations réalisée en 2013. S'il s'agit de la première publication de ce type, une étude similaire sera désormais menée tous les cinq ans, fournissant aux sociologues, anthropologues, politiciens et autres intéressés de précieux outils de compréhension de la famille actuelle, de ses besoins et de son évolution.

En effet, 85,5 % des Vaudois vivent dans une famille avec enfant(s) ; ce sujet concerne donc la majorité de notre population. Les problématiques liées à la situation des personnes seules (16,9 % de la population), des couple sans enfant (22,5 % des ménages) et des autres ménages privés (2,1 %) sont également abordées, quoique moins largement.

Divisée en quatre grandes parties, cette enquête livre le résultat d'analyses sur les diverses formes de famille, avec leur réalité en termes de logement, de naissances ou de divorce ; sur la situation financière et le taux d'endettement de ces familles ; sur le niveau de formation et l'activité professionnelle des parents et sur leur condition de vie.



C'est ainsi que l'on comprend que la famille vaudoise type a subi ces dernières années une évolution majeure, la famille nombreuse ayant presque disparu au profit d'un nouveau modèle dominant : 85 % des familles vaudoises sont constituées d'un ou de deux enfants.

À l'heure où un mariage sur deux se termine en divorce, 17 300 enfants vivant en famille monoparentale (6,8 % des ménages), où l'âge moyen des mères au moment de leur premier enfant est de 30,4 ans, où le nombre de mères au foyer est passé de 72 % en 1970 à 25 % en 2014, et où 60 % des mariages ont lieu entre étrangers ou sont mixtes (Suisse-étranger), cette analyse laisse présager encore de grands changements futurs en termes de structure familiale, d'organisation sociale ou de dominance patronymique.

Lucie Rochat